

L'«invasion migratoire»: cent-cinquante ans de discours xénophobes

S'ils déforment grossièrement les faits et les chiffres, les termes que l'on entend au sujet du phénomène migratoire pour le qualifier (« invasion », « afflux », « crise »...) ne sont pas anodins : ils charrient un puissant imaginaire national, enraciné de longue date.

Louis IMBERT, enseignant-chercheur en droit public, Sciences Po

« **C**rise migratoire », « submersion », « afflux massif », « appel d'air », « invasion », « pression migratoire », « vague migratoire », « grand remplacement », « ruée vers l'Europe » : autant d'expressions employées aujourd'hui pour qualifier l'immigration vers la France et l'Europe. Dominant dans le débat public depuis plusieurs décennies, cet imaginaire fait de la présence des étrangers sur le sol français une menace identitaire, culturelle, économique et sécuritaire, voire existentielle⁽¹⁾.

La naissance d'un imaginaire xénophobe

L'historien Gérard Noiriel distingue trois grandes périodes à partir de la fin du XIX^e siècle, dans l'histoire de l'immigration et de sa perception⁽²⁾. La première, qui s'étend des années 1880 à la Première Guerre mondiale, voit l'étranger redéfini comme le non-national, désormais considéré comme un intrus à l'égard de la communauté nationale. C'est la naissance de la xénophobie au sens moderne⁽³⁾. Les attitudes, les discours et les représentations convergent peu à peu vers l'obsession de l'« invasion migratoire », sous l'impulsion de multiples facteurs : développement du nationalisme et de l'Etat-nation, Grande Dépression et chômage, essor de la statistique, du parlementarisme et de la presse, et prolifération de théories racialistes pseudoscientifiques. Alors que le dénombrement de 1881 révèle que 2,7 % de la popu-

lation vivant en France est étrangère, le professeur d'économie au Collège de France Paul Leroy-Beaulieu s'inquiète de « l'envahissement progressif de la France par les étrangers ». Le juriste Alexandre Bérard n'hésite pas à affirmer que « nous sommes envahis et, peu à peu, subjugués par le flot étranger ». Tirant profit de la conjoncture économique morose, le parlementaire nationaliste Maurice Barrès s'insurge en 1893 contre des « hordes d'émigrants » et réclame une « loi contre l'ouvrier étranger ».

Au début du XX^e siècle, ce sont les Italiens, en particulier ceux installés à Marseille, qui constituent la première cible des discours hostiles. L'écrivain et futur membre de l'Académie française Louis Bertrand leur consacre son roman *L'Invasion* (1907). Dans un essai intitulé *De l'envahissement des étrangers : la Provence italienne, naturalisation, criminalité, protection du travail national* (1903), J. Berjont accuse la monarchie italienne d'orchestrer un « mouvement d'invasion par l'élément transalpin ». L'auteur craint la « confusion des races » et la « disparition du génie particulier » du peuple français.

Le spectre du remplacement dans les années 1930

La seconde période s'ouvre au lendemain de la Grande Guerre. Elle est marquée par la prolifération des discours et idées d'extrême droite, la Grande Dépression à partir de 1931 et les arrivées conséquentes de juifs étrangers à partir du milieu des années 1930. Les journaux de l'entre-deux-guerres témoignent de l'essor

« Les années 1980 ont vu se banaliser le discours xénophobe dans le débat public. Dès le début de la décennie, Jean-Marie Le Pen a employé de façon explicite et systématique le vocabulaire de l'invasion. En 1980, il a prédit des "torrents migratoires" en provenance du tiers-monde. »

(1) Nous reprenons ici les grandes lignes de la deuxième partie de notre essai *Immigration : fabrique d'un discours de crise*, 10/18, 2022.

(2) Gérard Noiriel, *Le Creuset français. Histoire de l'immigration (XIX^e-XX^e siècle)*, Points, 2016 (rééd.), p. 247-294. Voir, du même auteur, *Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIX^e-XX^e siècle). Discours publics, humiliations privées*, Fayard, 2014. Pour une vue d'ensemble synthétique, voir Catherine Wihtol de Wenden, *Figures de l'Autre. Perception du migrant en France, 1870-2022*, CNRS Editions, 2022.

(3) Laurent Dornel, *La France hostile. Socio-histoire de la xénophobie (1870-1914)*, Hachette Littératures, 2004.



fulgurant des discours xénophobes, racistes et antisémites⁽⁴⁾. Le spectre du « remplacement » (auquel Renaud Camus s'est contenté d'accoler l'adjectif qu'on connaît) est déjà présent. En 1927, le riche industriel François Coty s'efforce ainsi de faire croire, dans *Le Figaro*, qu'une élite internationale juive chercherait à « remplacer la race française en France par une autre race ».

Avec la crise économique, les étrangers sont accusés de concurrencer les ouvriers français et de favoriser le chômage national. En décembre 1931, le député conservateur Pierre Amidieu du Clos déclare à la Chambre : « Nous ne souffrons pas d'une crise de chômage national, mais d'une crise d'invasion étrangère. » A la fin des années 1930, c'est la question des réfugiés qui alimente l'imaginaire de l'invasion. A partir de 1938 et notamment de l'Anschluss, les autorités françaises s'inquiètent des arrivées croissantes de juifs d'Europe centrale et orientale⁽⁵⁾. Sur ordre du gouvernement, les autorités consulaires cessent de délivrer des visas aux ressortissants d'Autriche et d'autres pays d'Europe centrale. Selon Léon Noël, ambassadeur de France à Varsovie et futur président du Conseil constitutionnel, l'enjeu est d'« empêcher l'envahissement progressif de notre pays ».

Le retour de la hantise de l'envahissement

La troisième période commence à la fin des années 1960. Après une brève accalmie, l'immigration rejaillit avec force dans le débat politique, sur fond de crise économique et de décolonisation. La « peur du nombre » connaît un nouveau retentissement dans l'opinion publique⁽⁶⁾. C'est d'abord l'immigration algérienne qui inquiète les pouvoirs publics, après l'indépendance de l'ancienne colonie. On lit dans un rapport interne remis au ministère de l'Intérieur en 1965 que « l'immigration des Algériens en France prend, chaque jour davantage, la forme d'une infiltration qui évolue dans le sens d'une invasion pacifique de flottants, d'itinérants ». Ce diagnostic est progressivement étendu à l'ensemble de l'immigration, poussant les autorités à se convertir à un objectif de « maîtrise des flux migratoires ». Le choc pétrolier de l'automne 1973 et la crise économique qui suit précipitent la rupture avec la politique migratoire de l'après-guerre, tournée vers la reconstruction du pays et les besoins en main-d'œuvre.

Au même moment, l'extrême droite trouve dans l'immigration un thème de ralliement. Les expressions « immigration sauvage » et « seuil de tolérance » viennent forger un nouveau vocabulaire xénophobe, qui s'enracine dans une partie de l'opinion publique et de la classe politique⁽⁷⁾. En parallèle, des intellectuels viennent renforcer la hantise de l'envahissement. L'éminent démographe Alfred Sauvy accorde l'éventualité d'une « invasion civile », sur fond de décolonisation et de déséquilibre démographique. Dans

« On a compté un million d'arrivées de personnes migrantes en 2015. Si le chiffre absolu était impressionnant, la proportion l'était beaucoup moins (0,25 % de la population européenne). Malgré tout, la rhétorique de crise a permis de justifier un nouveau durcissement des politiques migratoires. »

Le Camp des Saints (1973), le romancier Jean Raspail dresse le tableau apocalyptique d'une France « envahie » par un million d'Indiens qui ont soudainement embarqué à bord d'une « flotte immigrante » de cent navires en direction de l'Europe. Ce roman raciste et déshumanisant devient rapidement une source d'inspiration majeure pour l'extrême droite française qui y voit un récit « visionnaire » et « prophétique ».

Les années 1980 voient se banaliser le discours xénophobe dans le débat public. Dès le début de la décennie, Jean-Marie Le Pen emploie de façon explicite et systématique le vocabulaire de l'invasion. En 1980, il prédit des « torrents migratoires » en provenance du tiers-monde, n'hésitant pas à décrire les nouveaux arrivants comme « l'avant-garde des Barbares à l'assaut de l'Occident ». Il ne cessera ensuite de marteler cette rhétorique virulente. Les médias favorisent l'intégration de ces discours dans le débat public. S'emparant du thème dès 1981, *Le Figaro* entretient l'amalgame entre questions sécuritaires et présence étrangère, tout en s'engageant dans une surenchère au sujet des « vrais chiffres de l'immigration ». C'est à partir de projections statistiques aussi alarmistes qu'erronées que *Le Figaro Magazine* propose en octobre 1985 un « dossier explosif », affichant à la une de l'hebdomadaire une Marianne voilée, accompagnée du titre « Serons-nous encore français dans 30 ans ? ».

De l'invasion barbare au grand remplacement

A la même époque, toute la classe politique s'approprie progressivement la rhétorique du « trop-plein migratoire ». L'extrême droite avoisine les 15 % au premier tour de l'élection présidentielle de 1988. En mai 1989, le ministre de l'Intérieur socialiste Pierre Joxe affirme qu'« il n'est plus possible d'accueillir des étrangers supplémentaires » car « on pense que le marché de l'emploi ne pourrait le supporter et que certains équilibres de la vie sociale pourraient être rompus ». En décembre de la même année, le Premier ministre Michel Rocard déclare sur TF1 : « Nous ne pouvons pas accueillir toute la misère du monde. » Une semaine plus tard, le président François Mitterrand affirme, sur Antenne 2, que « le seuil de tolérance a été atteint dès les années 1970 ».

En 1991, la droite revient en force sur la thématique. En juin, Jacques Chirac évoque une « overdose » d'étrangers. En décembre, l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing parle d'« invasion », dans les colonnes du *Figaro Magazine*. Une décennie plus tard, la banalisation de l'imaginaire xénophobe porte ses fruits pour l'extrême droite. Le 21 avril 2002, Jean-Marie Le Pen évince le Premier ministre socialiste Lionel Jospin et accède au second tour

(4) Ralph Schor, *L'Opinion française et les étrangers en France, 1919-1939*, Publications de la Sorbonne, 1985.

(5) Vicki Caron, *L'Asile incertain. La crise des réfugiés juifs en France, 1933-1942*, Tallandier, 2008.

(6) Yvan Gastaut, *L'Immigration et l'opinion sous la V^e République*, Seuil, 2000, p. 447-477.

(7) Michelle Zancarini-Fournel, « La construction d'un "problème national" : l'immigration, 1973, un tournant ? », in *Cahiers de la Méditerranée*, n° 61, 2000, p. 147-157.

(8) Pour une analyse critique, voir Annalisa Lendaro, Claire Rodier et Youri Lou Vertongen (dir.), *La Crise de l'accueil. Frontières, droits, résistances*, La Découverte, 2019.

(9) Voir à cet égard le stimulant exemple des Etats généraux des migrations (<https://eg-migrations.org/>).



Les journaux de l'entre-deux-guerres ont témoigné de l'essor fulgurant des discours xénophobes. Le spectre du « remplacement » était déjà présent. Renaud Camus, écrivain et militant d'extrême droite (photo), y a accolé au début des années 2010 l'adjectif que l'on connaît.

de l'élection présidentielle, avec près de 18 % des voix. C'est sur le même thème que le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy fait fortune, se posant en pourfendeur du « chaos migratoire français ». Une fois Président, il poursuit sur la même ligne, affirmant en 2010 que « nous subissons les conséquences de cinquante années d'immigration insuffisamment régulée qui ont abouti à un échec de l'intégration ». Marine Le Pen égalise le score de son père au premier tour de l'élection présidentielle de 2012.

En 2015, l'Europe connaît une augmentation conséquente des arrivées de personnes migrantes par voie maritime. Apparaît alors une nouvelle rhétorique qui remplace en partie le terme d'invasion par l'expression apparemment plus neutre et moins extrême de « crise migratoire »⁽⁸⁾. D'abord employé par les institutions européennes après deux naufrages meurtriers, ce vocabulaire est repris sur tout le continent par les milieux médiatiques et politiques. Si le chiffre absolu est impressionnant (un million d'arrivées en 2015), la proportion l'est beaucoup moins (0,25 % de la population européenne). Malgré tout, la rhétorique de crise permet de justifier un nouveau durcissement des politiques migratoires.

En France, la « crise » profite au FN, qui réalise une percée élec-

torale aux régionales de décembre 2015 puis se hisse au second tour de la présidentielle en 2017 et 2022, avec des scores toujours plus élevés au premier tour (21 % puis 23 %). Sans oublier la bulle médiatique de l'automne 2021 autour de la candidature d'Eric Zemmour, grâce à laquelle l'essayiste d'extrême droite a pu banaliser la théorie complotiste et raciste du « grand remplacement », née sous la plume de Renaud Camus au début des années 2010.

Une autre politique migratoire est possible

La guerre en Ukraine est venue éclairer l'imaginaire de l'« invasion migratoire » sous un nouvel angle. Malgré l'exode important des Ukrainiens vers le reste de l'Europe, le scénario de 2015 ne s'est pas reproduit. Dès mars 2022, le Conseil de l'Union européenne (UE) a activé le mécanisme d'urgence de la protection temporaire, qui permet aux déplacés ukrainiens de séjourner dans tous les Etats membres de l'UE, d'y travailler et d'accéder à des droits en matière de logement, de santé et d'éducation.

Le contraste ne pourrait être plus saisissant avec le traitement réservé en 2015 aux Syriens et plus généralement aux exilés d'Afrique et du Proche et Moyen-Orient. D'un côté, cela met en évidence l'hypocrisie des autorités, qui prétendaient cette année-là ne pas disposer des ressources pour engager une politique d'accueil volontariste. Quelle explication y apporter, hormis un racisme à peine dissimulé qui refuse de protéger certaines vies en fonction de l'origine ? D'un autre côté, l'accueil des Ukrainiens montre que les politiques migratoires restrictives ne sont pas une fatalité. Lorsque la volonté politique existe, les Etats sont parfaitement capables d'accueillir dignement les nouveaux arrivants. Le seul frein véritable à l'accueil est bien l'imaginaire xénophobe et raciste de l'invasion. Il est urgent d'en sortir et d'investir collectivement des imaginaires alternatifs, qui font de l'hospitalité, de la fraternité et de la dignité de tous une priorité⁽⁹⁾. ●

« L'accueil des Ukrainiens montre que les politiques migratoires restrictives ne sont pas une fatalité.

Lorsque la volonté politique existe, les Etats sont parfaitement capables d'accueillir dignement les nouveaux arrivants. Le seul frein véritable à l'accueil est bien l'imaginaire xénophobe et raciste de l'invasion. »